

Israël refuse de participer à des négociations où l'O.L.P. serait présente, en partie parce qu'il craint que sa participation soit interprétée comme l'acceptation de prendre éventuellement en considération un des principaux objectifs de l'organisation, à savoir la création d'un État palestinien souverain sur la rive occidentale et à Gaza. Les divers gouvernements israéliens ont affirmé ne pas pouvoir accepter cette possibilité. A la suite des discussions que j'ai eues avec les Israéliens, je suis convaincu que leur réticence tient également au fait qu'un grand nombre d'entre eux ont connu de près l'amertume et la brutalité engendrées par les activités terroristes, à l'objectif proclamé officiellement par l'O.L.P., qui est d'établir un État séculier dans lequel serait compris Israël, et à ce qu'ils considèrent comme les liens menaçants de l'Organisation avec le bloc soviétique.

Le représentant de l'O.L.P. à qui j'ai parlé ainsi que les tenants du mouvement m'ont dit que la plupart de ses membres sont disposés à accepter un accord en vertu duquel l'État d'Israël reviendrait à ses frontières d'avant 1967, mais que l'Organisation ne pouvait unilatéralement renoncer à son objectif traditionnel de constituer un État séculier comprenant Israël sans une quelconque contrepartie. L'O.L.P. soutient que si elle acceptait de reconnaître Israël sans en même temps se faire reconnaître à son tour par celui-ci, elle perdrait de son pouvoir de négociation, qui est déjà faible en raison du fait qu'elle est de beaucoup la partie la plus désavantagée. Ce changement d'attitude au sein de l'O.L.P., qui auparavant rejetait totalement Israël, constitue une évolution encourageante, quoique relativement récente, mais certains groupes de l'Organisation rejettent toujours la modération. Il est essentiel que ce changement d'attitude devienne beaucoup plus prononcé.

C'est dans le cadre de l'étude de ces questions que l'attitude du Canada vis-à-vis de l'O.L.P. doit être examinée. Dans ce travail, j'ai tenu compte, d'une part, du rôle de chef de file joué par l'O.L.P. auprès des Palestiniens et d'autre part, de son attitude encore ambiguë à l'endroit d'Israël et de ses activités terroristes. Le Canada devrait, à mon avis, étendre ses rapports avec l'O.L.P. sur les questions touchant les négociations et le processus de paix, en vue d'inciter cette organisation à faire preuve de plus de modération et de réalisme et à reconnaître au grand jour la légitimité de l'État d'Israël. Des communications et des discussions franches seront nécessaires à cette fin. Pour jouer un tel rôle, le Canada n'a pas à reconnaître officiellement l'O.L.P. comme "seul représentant légitime